

# DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

## SICTOM Nord Allier



[www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)

## SOMMAIRE

### I - CONTEXTE INSTITUTIONNEL \_\_\_\_\_ p. 3

Le territoire

### II - ACTUALITÉS FINANCIÈRES \_\_\_\_\_ p. 4 - 5

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM Nord Allier \_\_\_\_\_ p. 6 - 17

Les collectes

Les déchèteries

Le centre de tri

L'installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND)

Le bâtiment de transit

Le quai de transfert

L'installation de stockage de déchets inertes (ISDI)

La plateforme de compostage des déchets verts (PCDV)

La recyclerie

### IV - ANALYSE FINANCIÈRE - RÉTROSPECTIVE \_\_\_\_\_ p. 18 - 22

Recettes & Dépenses réelles de fonctionnement

Autofinancement

Investissement

### V - ÉTAT DE LA DETTE \_\_\_\_\_ p. 23 - 25

### VI - RESSOURCES DU SYNDICAT \_\_\_\_\_ p. 26 - 29

Résultats issus des comptes administratifs prévisionnels

Ressources de fonctionnement

Ressources d'investissement

### VII - DÉPENSES DU SYNDICAT \_\_\_\_\_ p. 30 - 40

Prévisions du budget principal

Prévisions du budget Collecte Sélective

Prévisions du budget CSDU

### VIII - AUTORISATIONS DE PROGRAMME \_\_\_\_\_ p. 41 - 42

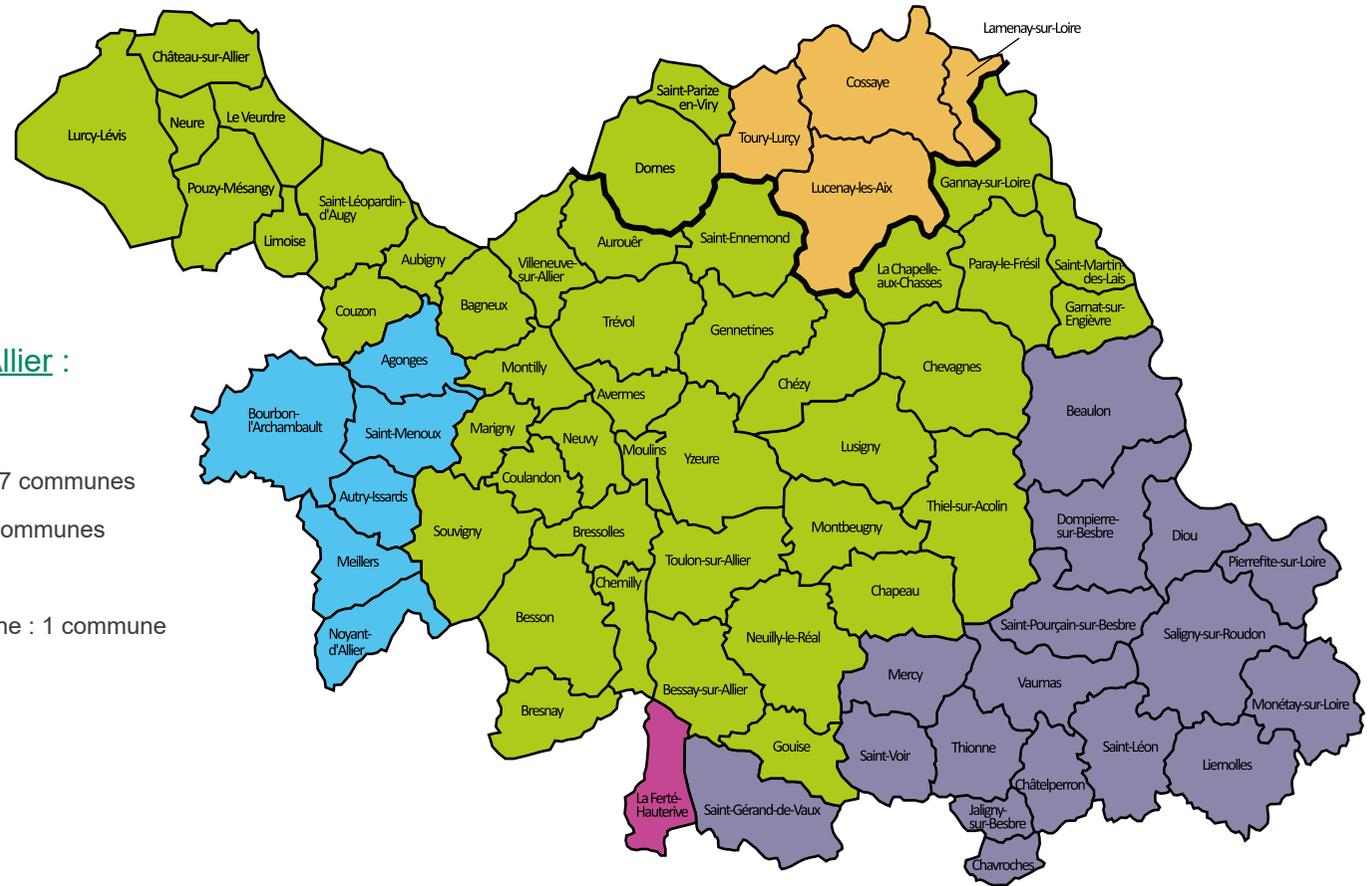
# I - CONTEXTE INSTITUTIONNEL

## Le territoire

Le périmètre du SICTOM Nord Allier est aujourd’hui composé de 72 communes.

### Les collectivités adhérentes au SICTOM Nord Allier :

- Communauté d’Agglomération de Moulins : 44 communes
- Communauté de Communes Entr’Allier Besbre et Loire : 17 communes
- Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais : 6 communes
- Communauté de Communes Sud Nivernais : 4 communes
- Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne : 1 commune



## **II - ACTUALITÉS FINANCIÈRES**

La loi de finances pour 2021 (loi 2020-1721 du 29 décembre 2020) est largement consacrée à la relance de l'économie, pour répondre à la récession provoquée par l'épidémie de COVID 19, elle s'établit sur la base des hypothèses suivantes :

- une croissance de + 8 % en 2021 après une année 2020 en net recul en raison de la crise du coronavirus
- une inflation de 0,7 % (1,2 % en 2020)

### ■ **Taux de FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) :**

Depuis 2016, l'éligibilité au FCTVA a été élargie.

Il s'applique aux dépenses d'investissement mais également aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

Le taux de FCTVA est maintenu au taux fixé en 2015, soit **16,404 %**.

### ■ **TGAP - application de la nouvelle trajectoire**

La TGAP a été créée en 1999 sur le principe du « Pollueur-Payeur ».

Elle s'applique aux déchets « ultimes », c'est-à-dire aux déchets non valorisables destinés soit à l'enfouissement, soit à l'incinération.

Elle évolue chaque année au 1<sup>er</sup> janvier. Elle a pour objectif de favoriser la prévention et l'action (réduction des déchets, tri à la source, recyclage) en alourdissant le coût de traitement des déchets pour les professionnels.

La loi de finances pour 2019 a prévu une **très forte augmentation de la TGAP à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 :**

- La TGAP à l'enfouissement passera de 25 €/tonne aujourd'hui à 37 €/tonne en 2021 pour atteindre 65 €/tonne en 2025 pour les installations réalisant une valorisation énergétique de plus de 75% du biogaz capté (ex : ISDND de Chézy).
- La TGAP à l'incinération restera plus modérée, de 3 €/tonne en 2020 à 8 €/tonne en 2021 pour atteindre 15 €/tonne en 2025 pour les installations répondant à certains critères (ex : UVEOM de Bayet).

## **II - ACTUALITÉS FINANCIÈRES**

### **■ Dépenses de personnel**

La loi de finances pour 2021 ne prévoit pas de bouleversements majeurs pour les employeurs de la Fonction Publique Territoriale.

Toutefois, parmi les mesures prévues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, figure un changement de taille et attendu depuis plusieurs mois compte tenu de l'évolution inquiétante de la crise sanitaire : **la suspension du jour de carence** pour les agents publics arrêtés en raison de la COVID 19.

Conformément au décret n°2021-15 du 8 janvier 2021, cette disposition s'applique jusqu'au 31 mars 2021, mais sans effet rétroactif.

Coté pouvoir d'achat, plusieurs mesures entrent en vigueur :

#### **- Fin de la mise en œuvre du PPCR :**

Dans le cadre de la poursuite et de l'achèvement des mesures du Protocole Parcours Carrières et Rémunérations (PPCR) débuté en 2016, certains agents de catégorie A et C bénéficient dès 2021, d'un reclassement indiciaire qui aurait dû, pour rappel, intervenir en 2020. Pour mémoire, la mise en œuvre du PPCR avait été stoppée en 2017 et reportée à l'année suivante.

#### **- Réévaluation annuelle de l'IC CSG :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'indemnité compensatrice de la hausse de la contribution sociale généralisée (ICCSG) prend une nouvelle forme. Les organisations syndicales de la fonction publique réclamaient une réévaluation mensuelle automatique, mais c'est finalement une réévaluation annuelle, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, qui a été instaurée par le décret n°2020-1626 du 18 décembre 2020.

#### **- Prorogation de la GIPA :**

La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) a été prorogée jusqu'en 2021.

#### **- Prime de précarité des contractuels :**

Comme dans le secteur privé, les agents bénéficiant de contrats courts, à savoir des CDD d'une durée inférieure ou égale à un an, toucheront désormais une prime de précarité équivalente à 10% de leur salaire brut. Cette prime concerne les contrats liés à un accroissement temporaire d'activité, à un remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels, ou bien encore à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, et ne s'appliquera que sur les contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

#### **- Revalorisation du SMIC :**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant du SMIC horaire est fixé à 10,25 €, ce qui correspond à une augmentation de 0,99% par rapport à l'année 2020. Pour mémoire, la hausse était de 1,2% au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Compte tenu de cette revalorisation du SMIC, la rémunération brute mensuelle minimale de la Fonction Publique Territoriale se trouve ainsi inférieure au montant du SMIC et ce malgré la revalorisation PPCR. Sont ainsi concernés par le versement de cette indemnité :

- Les fonctionnaires relevant des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> échelons de l'échelle C1
- Les contractuels ayant une rémunération inférieure à l'indice majoré 332

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

Les collectes

Les déchèteries

Le centre de tri

L'ISDND

Le bâtiment  
de transit

Le quai  
de transfert

L'ISDI

La PCDV

La recyclerie

La continuité de l'ensemble des collectes a pu être garantie durant l'année 2020 malgré la pandémie de la COVID-19, y compris durant le confinement du printemps 2020. Seule la collecte au porte à porte des déchets verts a été suspendue au mois d'avril.

La problématique Déchets est de plus en plus intégrée dans les projets immobiliers de construction ou de rénovation. Ainsi, dans les années à venir des points de collecte en PAV (point d'apport volontaire) pour les ordures ménagères seront installés en entrée de lotissement ou en pied d'immeubles de bailleurs sociaux.



PAV semi-enterré

#### Collecte sélective des emballages et produits recyclables

Dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020, le service Collecte a mené une étude portant sur un projet d'extension des Points en Apport Volontaire dans les zones collectées en Bras Latéral pour les ordures ménagères.

A la suite de divers échanges avec les élus des communes concernées, ce projet a abouti à la création de nouveaux points TRI :

- 31 points TRI complets (colonne jaune pour les emballages ménagers + colonne pour le verre)
- 10 points TRI avec des colonnes jaunes pour les emballages ménagers
- 4 implantations pour des colonnes Verre

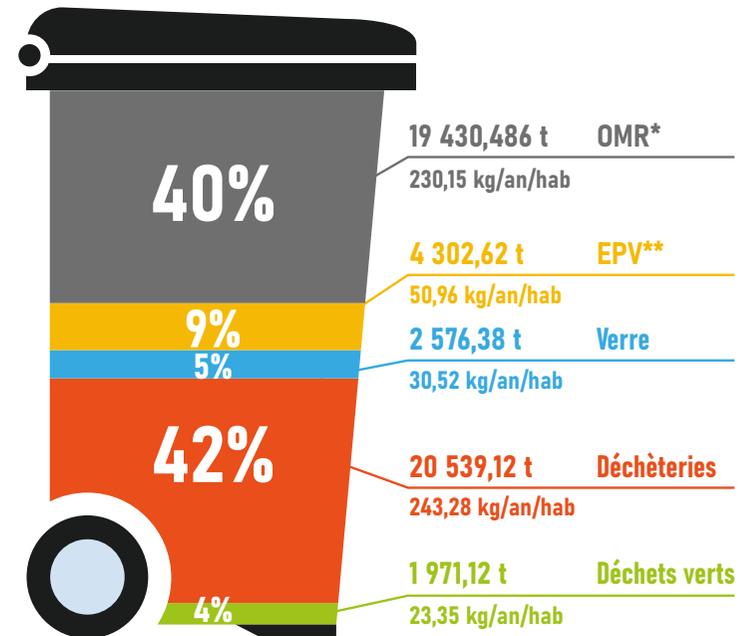
Ces nouveaux points TRI sont répartis sur 25 communes et correspondent à l'implantation de 43 nouvelles colonnes pour les emballages ménagers recyclables et 35 nouvelles colonnes Verre.

La mise en place de ces colonnes a été réalisée dans le courant du mois de janvier 2021 pour une mise en service à compter de février 2021.

Néanmoins, les dernières caractérisations ont montré la présence de déchets recyclables ou compostables dans les ordures ménagères, nécessitant une évolution des modes de collecte.

#### Déchets collectés en 2019 (en tonnes)

48 819,72 t (578,26 kg/an/hab)



\* Ordures ménagères résiduelles (OMR)

\*\* Emballages et papiers valorisables (EPV)

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

En 2020, **une étude d'optimisation des collectes** devait être menée afin de réaliser un diagnostic complet sur l'existant, de déterminer les marges d'optimisation et les différents leviers permettant de maîtriser les coûts de collecte tout en conservant un service public de qualité. Ce dossier n'a pu être mené à terme, les services du SICTOM étant mobilisés à gérer la crise COVID. Il devient un dossier prioritaire en 2021.



La prévention et la gestion des déchets sont marquées par des évolutions réglementaires importantes. En effet, la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 définit des objectifs ambitieux dont la réalisation suppose de profondes évolutions. À titre d'exemple, la LTECV vise l'obligation d'un tri à la source des biodéchets d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

A cet égard, l'étude d'optimisation portera sur la question des déchets dans sa globalité et devra proposer plusieurs leviers d'actions d'optimisation :

- Réduction des fréquences, refonte des tournées, réduction ou suppression des collectes spécifiques...
- Mise en place de la conteneurisation en porte à porte de la collecte sélective
- Interrogation sur la mise en place d'une collecte séparée des biodéchets des ménages (en porte à porte ou en apport volontaire)
- Promotion du compostage individuel et du compostage semi-collectif en pied d'immeuble

Depuis 2014, le parc de **véhicules** du SICTOM Nord Allier a fait l'objet d'un programme de renouvellement qui a ramené l'âge moyen des véhicules de collecte inférieur à 7,5 ans.

En 2020, ont été acquis :

- deux BOM (benne à ordures ménagères) de 19 et 26 tonnes,
- un ampliroll avec remorque pour effectuer en régie les rotations des déchets non incinérables à Cusset
- un manuscopique

En 2021, il est envisagé de limiter les acquisitions de véhicules de collecte, dans l'attente du résultat de l'étude d'optimisation. Ainsi, seuls une BOM et un véhicule pour collecter les ordures ménagères en PAV seront acquis en 2021.



### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Le programme de réhabilitation des 9 déchèteries du SICTOM Nord Allier a débuté en 2018.

En 2018-2019, la **déchèterie de Chézy** a été déplacée à l'entrée du site, et la **déchèterie de Coulandon** a fait l'objet de travaux de réaménagement et de modernisation.

En 2020, des travaux de mise aux normes sécuritaires de l'ensemble des déchèteries ont été réalisés. Les **déchèteries de Neuilly-le-Réal et de Lurcy-Lévis** ont été réhabilitées et peuvent maintenant accueillir la filière REP Eco-DDS pour les produits toxiques ainsi que la filière REP Eco-mobilier pour tous les déchets d'ameublement et équipements. Elles ont également été dotées d'un local de réemploi afin de permettre aux usagers de détourner de la poubelle des objets pouvant avoir une seconde vie. Ces nouveaux exutoires contribuent à réduire les tonnages à incinérer ou à enfouir.

En 2020, sur la déchèterie de Chézy, plus de 12 tonnes d'objets ont été détournés (82 tonnes depuis 2013).



Entrée déchèterie de Chézy



Travaux déchèterie de Lurcy-Lévis



Travaux déchèterie de Neuilly-le-Réal

En 2021, la **déchèterie d'Avermes**, déchèterie la plus fréquentée après Chézy, fera à son tour l'objet d'importants travaux de réaménagement, notamment avec la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales y compris éléments de sécurités.

La durée des travaux est estimée à 6 mois.

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Par ailleurs, **un programme de contrôle d'accès des déchèteries** doit être lancé en 2021. Il sera déployé sur les déchèteries réhabilitées, à savoir Chézy, Coulandon, Neuilly-le-Réal et Lurcy-Lévis.

Il permettra de :

- Connaître la fréquentation en temps réel de chaque déchèterie,
- Identifier l'origine des apports, y compris en provenance de territoires extérieurs au SICTOM Nord Allier,
- Mesurer les tonnages de déchets d'activités économiques (DEA), apports de professionnels en déchèterie hors cartons et ferrailles.

Les autres syndicats du département de l'Allier ont d'ores et déjà mis en place des contrôles d'accès dans leurs déchèteries. Pour éviter un report de déchets d'un territoire à l'autre, il devient nécessaire de mettre en place ce contrôle d'accès.



De plus, le décret n°2020-1817 du 29 décembre 2020 portant sur les informations des devis relatives à l'enlèvement et la gestion des déchets générés par des travaux de construction, de rénovation, de démolition de bâtiments et de jardinage et des bordereaux de dépôt de déchets introduit de nouvelles dispositions réglementaires de façon à ce que les maîtres d'ouvrage puissent s'assurer de la bonne gestion des déchets issus de leurs chantiers.

A cet égard, les entreprises et les professionnels du bâtiment ainsi que les entreprises et les professionnels du jardinage, préalablement à la réalisation de travaux de construction, de rénovation et de démolition de bâtiments et des travaux de jardinage, auront l'obligation de formaliser des lignes déchets dans les devis.

Ces devis devront :

- Spécifier en détail les coûts associés aux modalités d'enlèvement et de gestion des déchets
- Mentionner les installations dans lesquelles les déchets seront déposés en fonction de leur typologie.

En outre, le décret introduit une obligation pour le ou les centres de collecte des déchets de **délivrer à titre gracieux un bordereau de dépôt des déchets**. Or, seront considérées comme point de collecte les **déchèteries publiques**.

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

Les collectes

Les déchèteries

**Le centre de tri**

L'ISDND

Le bâtiment  
de transit

Le quai  
de transfert

L'ISDI

La PCDV

La recyclerie

Le centre de tri départemental est géré par la SPL ALLIER TRI. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019, il reçoit et trie la collecte sélective de tout le département.

Depuis la fermeture du marché chinois en 2019, la collecte des papiers-cartons est excédentaire sur les marchés français et européens, ce qui génère des difficultés d'écoulement et un effondrement du coût de reprise.

A une situation déjà extrêmement compliquée techniquement et financièrement, est venue se rajouter la crise sanitaire liée à la COVID-19.

Pour le SICTOM Nord Allier, 2020 a vu les tonnages entrants au centre de tri diminuer de 55 tonnes par rapport à 2019. Cette baisse de tonnage a été amplifiée par une hausse de refus de tri (pour le SICTOM Nord Allier, de 7,5 % en 2019, on est passé à 12,7 %).

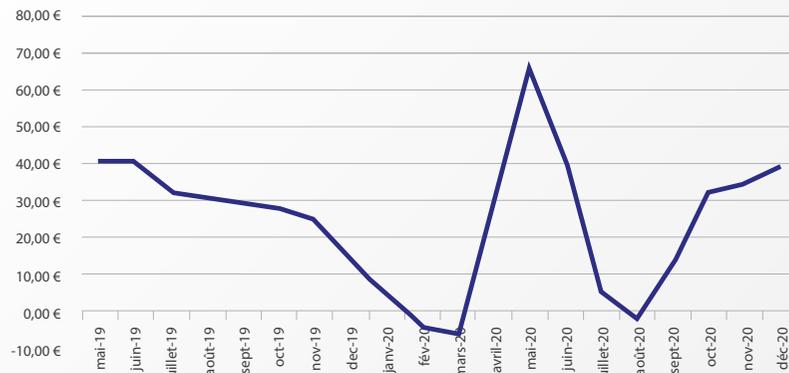
Cependant, malgré les fluctuations très importantes des cours de reprise, la crise sanitaire a permis au centre de tri d'évacuer tous ses stocks à un coût supérieur aux premiers mois de l'année.

Néanmoins la situation financière du centre de tri reste déficitaire et nécessitera, en 2021, un apport financier de la part de ses collectivités membres. Cet apport financier se fera par une augmentation du capital social (revalorisation de la valeur de l'action de 100 € à 150 €) et par une augmentation de la part fixe versée trimestriellement (de 2€/habitant).



Centre de tri départemental Allier Tri

Evolution reprise mix fibreux



Evolution reprise cartons



### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Le centre d'enfouissement de Chézy est en post-exploitation depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2019, pour une durée de 30 ans.

La société COVED a assuré la première année de post exploitation, jusqu'au 31 décembre 2020. Le personnel du SICTOM Nord Allier reprend ce suivi en régie direct à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Cette phase inclut la surveillance du site d'enfouissement par le biais d'analyses régulières, l'entretien du site et de sa végétation, la maintenance des bassins de rétention d'eaux pluviales et lixiviats, la surveillance des digues, la réalisation d'un relevé topographique annuel etc.

En 2020, les travaux de couverture finale des casiers C et D ont été achevés et un **poste de refoulement des lixiviats** a été construit. Ce nouvel équipement possède une télérelève qui permet de recevoir des alertes sur les smartphones de plusieurs agents du SICTOM Nord Allier.

De plus, à la demande des services de Moulins Communauté, un dispositif de prélèvement automatique a été installé afin de disposer d'échantillons journaliers en vue d'effectuer des analyses complémentaires plus ciblées.



*Poste de refoulement*

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Depuis la fermeture de l'ISDND, les gravats sont utilisés pour augmenter la couverture d'un ancien casier amiante. Cette zone de stockage arrivera à saturation en milieu d'année 2021. Le SICTOM Nord Allier envisage de déplacer et remplacer la torchère (âgée de + 30 ans) afin de poursuivre l'utilisation de ces matériaux inertes en tant que matériaux de couverture. Cette opération permet d'optimiser l'utilisation et la réhabilitation de l'ISDND en post exploitation et de préserver le vide de fouille de la future Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI).

Un nouveau Porté A Connaissance sera soumis en début d'année 2021 à l'approbation de la DREAL.

**La valorisation du biogaz** de l'ISDND a été confiée à la Société Gaséo Environnement, par contrat de concession de service conclu le 9 février 2012 pour une durée de 15 ans. Ce contrat a pour objet la fourniture par le SICTOM Nord Allier à GASEO de l'intégralité du biogaz généré par l'ISDND, à charge pour elle d'en assurer l'élimination par valorisation énergétique.

Un réseau de chaleur a été raccordé à cette installation afin de chauffer les locaux du SICTOM.

En 2020, la production de gaz a commencé à décroître, il conviendra d'entamer une réflexion sur l'énergie alternative durable et vertueuse utilisée pour chauffer les locaux du site.



*Panneaux photovoltaïques*



*Valorisation énergétique du biogaz*

La pose de la dernière tranche de **panneaux photovoltaïques** devait être réalisée dès l'achèvement des travaux de couverture finale des casiers C et D. Ce dossier reste d'actualité mais est toujours en cours d'instruction. Au même titre que les autres tranches, le coût d'installation et d'entretien de ces panneaux est entièrement pris en charge par la société PHOTOSOL. Au final, ce sera environ 50 000 panneaux photovoltaïques qui seront installés.

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

Les collectes

Les déchèteries

Le centre de tri

L'ISDND

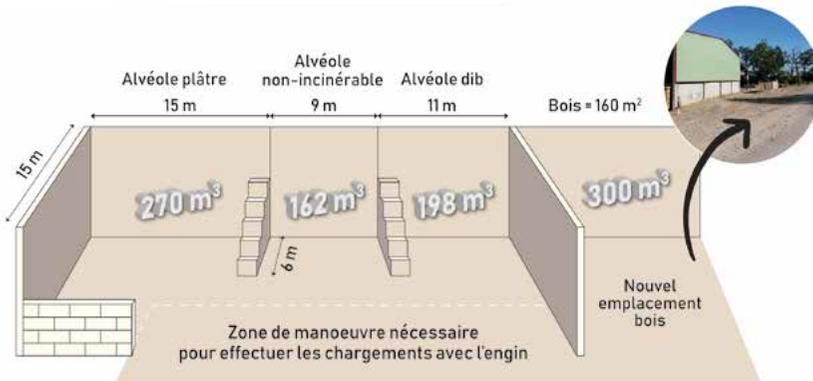
**Le bâtiment  
de transit**

Le quai  
de transfert

L'ISDI

La PCDV

La recyclerie



Bâtiment de transit

Le bâtiment de transit est constitué de 3 alvéoles et d'une plateforme extérieure qui permettent le stockage et la massification du bois et du plâtre issus des déchèteries, ainsi que des DIB (déchets industriels banals) du territoire de l'Agglomération Moulinoise.

En 2020, pour prendre en compte les remarques formulées par la DREAL lors de sa visite annuelle, ont été installés un système de surveillance par caméra thermique ainsi qu'une **canne d'aspiration incendie** sur le bassin de rétention des eaux pluviales.

Des avenants de prolongation d'une année supplémentaire (soit jusqu'à 31 décembre 2021) ont été signés avec la société COVED :

- L'un concerne le marché de valorisation du bois et du plâtre
- L'autre, la mise à disposition d'une partie du bâtiment pour la massification des DIB.

En 2021, une consultation sera lancée pour l'exploitation de ce bâtiment.



Canne d'aspiration



Caméra de surveillance thermique

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Le quai de transfert, mis en service en septembre 2019, permet de vider l'ensemble des tonnages d'ordures ménagères collectés sur le territoire du SICTOM Nord Allier, dans des semi-remorques de type FMA (fond mouvant alternatif), afin de les acheminer sur le site de valorisation énergétique de Bayet.

En décembre 2020, des travaux complémentaires de bardage ont été réalisés afin de protéger les cloisons mobiles des FMA qui poussées par le vent risquaient d'être endommagées par la chute des déchets.

En 2020, **833 rotations** ont été réalisées entre le SICTOM Nord Allier, le SICTOM Sud Allier et le site d'enfouissement Gaïa à Cusset.



*Vue aérienne du quai de transfert*



*FMA qui achemine les ordures ménagères sur le site de Bayet*

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Après enquête publique, le SICTOM Nord Allier a obtenu l'autorisation d'exploiter une ISDI (Installation de Stockage des Déchets Inertes) sur le site de Chézy.

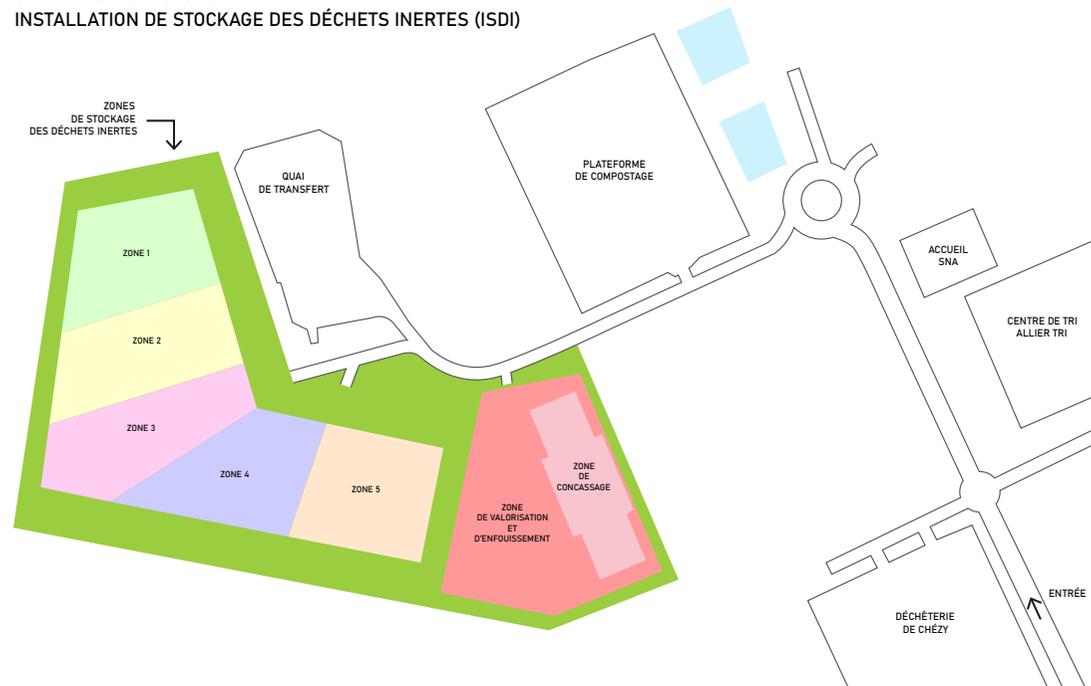
Au vu de la hiérarchie des modes de gestion des déchets, l'enfouissement est la solution ultime. C'est pourquoi l'enfouissement de ce type de déchets doit se limiter à la stricte part non valorisable. Ainsi, la part valorisable des gravats issus des déchèteries devra être triée et concassée, pour être écoulee en matériaux de chantier.

Le gisement du SICTOM Nord Allier est estimé à 4 500 tonnes par an, ce qui est relativement modeste. Très peu d'ISDI étant répertoriées dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), une réflexion pourrait être menée pour accueillir les gravats d'autres collectivités.

La valorisation requiert des compétences commerciales et un réseau de distribution, ce qui ne relève pas des compétences habituelles d'une collectivité. C'est pourquoi une consultation pour une concession de service devait être lancée dans le courant de l'année 2020.

Néanmoins, compte tenu de l'utilisation des gravats sur l'ancien casier amiante, évoquée dans le paragraphe ISDND, ce dossier ne débutera qu'en 2021, avec le choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

SCHÉMA DE LA FUTURE  
INSTALLATION DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES (ISDI)



### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Depuis octobre 2018, la société SUEZ Organique exploite la plateforme de compostage de déchets verts de Chézy. Le compost produit déjà normé est également doté d'un écolabel permettant sa certification en agriculture biologique.

Le produit est principalement valorisé sur les terres agricoles proches de Chézy. En 2020, 8 557 tonnes (2019 : 9 113 tonnes) ont été traitées sur la plateforme. La baisse des tonnages s'explique, principalement, par la fermeture des déchèteries lors du 1<sup>er</sup> confinement (mars 2020).



*Distribution de compost - Chézy*

En octobre 2020, le SICTOM Nord Allier a organisé des journées de distributions gratuites de compost à destination de ses usagers.

Elles se sont déroulées à Chézy, comme en 2019, mais également en déchèterie de Bourbon l'Archambault, Dompierre-sur-Besbre, Lurcy-Lévis et Neuilly-le-Réal.

526 personnes sont venues retirer 100L de compost.



*Casier de fermentation*



*Distribution de compost - Dompierre-sur-Besbre*

Les distributions de mars 2020 ont été annulées en raison de la pandémie de COVID-19 mais reportées en octobre 2020.

Soucieux d'un service public de proximité, le SICTOM Nord Allier renouvellera ces opérations en 2021.

### III - L'ACTIVITÉ DU SICTOM NORD ALLIER

[Les collectes](#)[Les déchèteries](#)[Le centre de tri](#)[L'ISDND](#)[Le bâtiment  
de transit](#)[Le quai  
de transfert](#)[L'ISDI](#)[La PCDV](#)[La recyclerie](#)

Le projet de recyclerie n'a pas abouti en 2017 avec la Régie Moulins Sud (devenue Soli'City). Néanmoins, il reste une solution efficace pour détourner des objets pouvant avoir une deuxième vie.

La Région Auvergne Rhône Alpes, compétente en matière de planification des déchets, a, également, pour objectif de soutenir le développement de l'activité et de l'emploi des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).

Le déploiement de nouvelles ressourceries sur le territoire régional et par conséquent dans le Département de l'Allier devient donc une priorité régionale.

Le SICTOM Nord Allier reste donc, disposé à soutenir tout type de projet porté par une structure de l'ESS.

## IV - ANALYSE FINANCIÈRE - RÉTROSPECTIVE

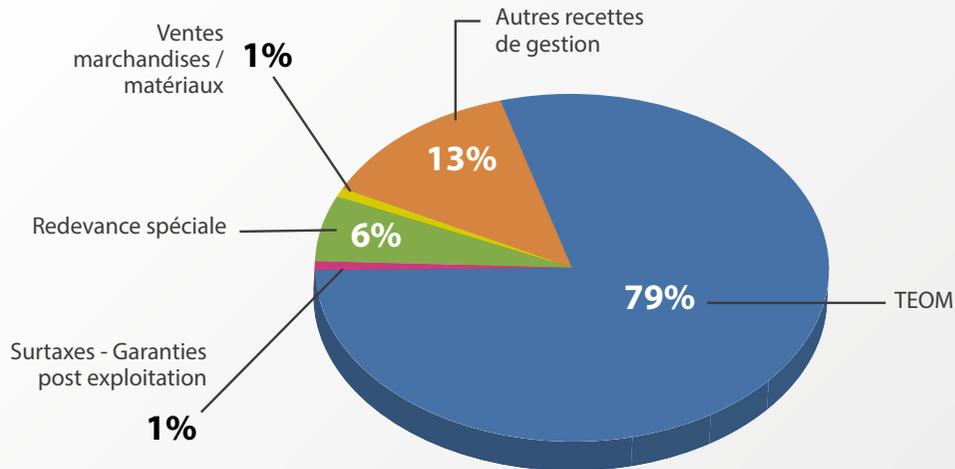
Recettes et Dépenses

Autofinancement

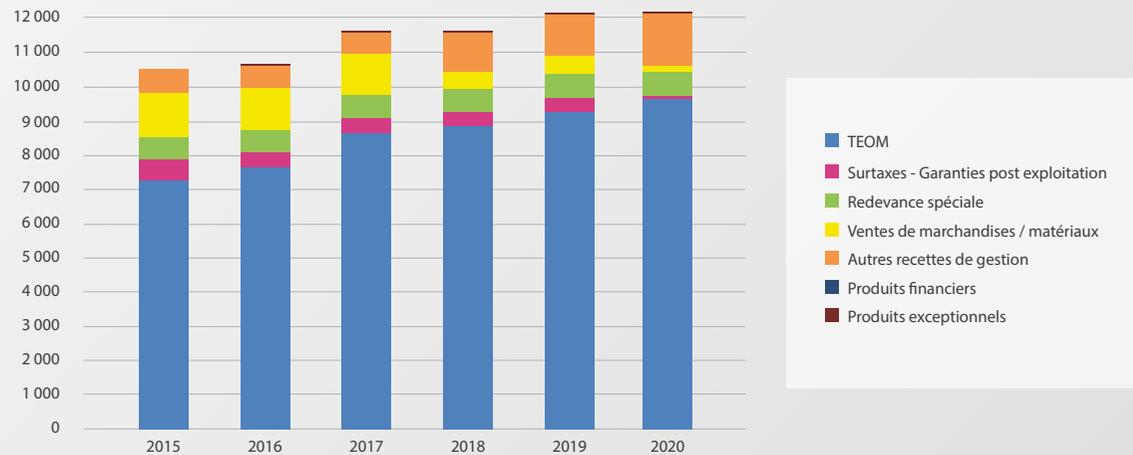
Investissement

■ **Les recettes réelles de fonctionnement** s'élèvent à 12,21 M€ en 2020, dont 9,7 M€ de TEOM (hors garanties post exploitation). Elles ont progressé de 2,90 % en moyenne depuis 2015.

Recettes réelles de fonctionnement - 2020



Évolution des recettes réelles de fonctionnement - en k€



## IV - ANALYSE FINANCIÈRE - RÉTROSPECTIVE

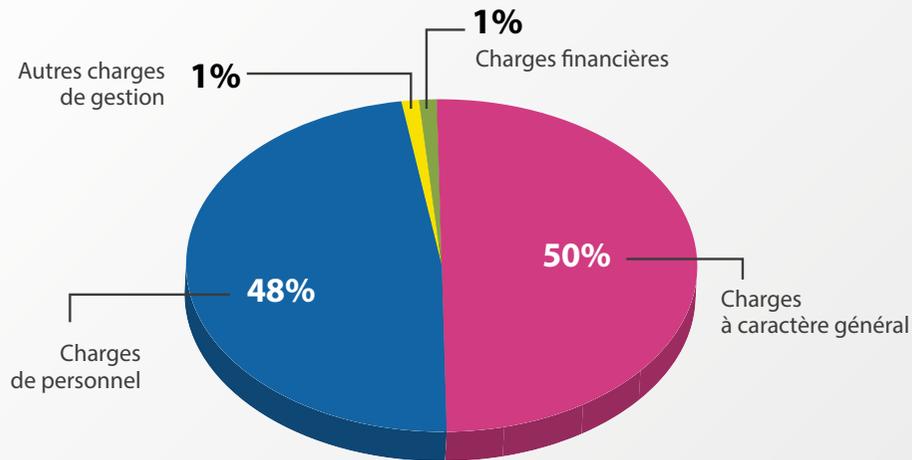
Recettes et Dépenses

Autofinancement

Investissement

■ Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 9.9 M€ en 2020. Elles ont progressé de 3,85 % en moyenne depuis 2015.

Dépenses réelles de fonctionnement - 2020



Évolution des recettes réelles de fonctionnement - en k€

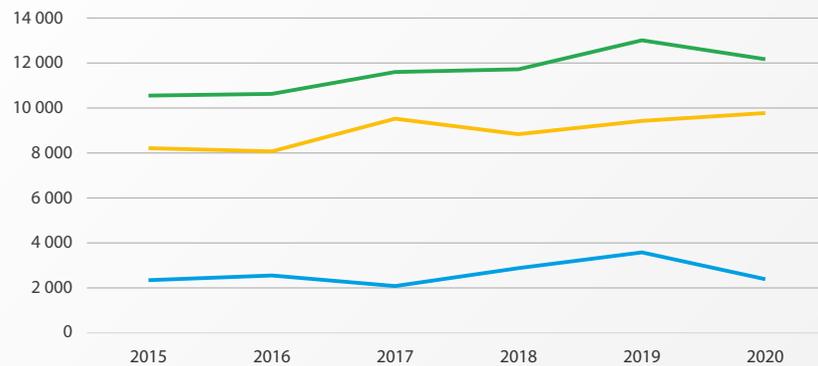


## IV - ANALYSE FINANCIÈRE - RÉTROSPECTIVE

[Recettes et Dépenses](#)[Autofinancement](#)[Investissement](#)

### ■ Évolution de l'Excédent Brut de Fonctionnement - k€

Évolution de l'excédent brut de fonctionnement - k€



L'Excédent Brut de Fonctionnement (EBF) est la différence entre les produits courants et les charges courantes. Il permet de vérifier la capacité de la collectivité à générer un excédent de fonctionnement, avant prise en compte de l'incidence de la dette.

L'augmentation soutenue des charges par rapport aux recettes de gestion génère une baisse de l'EBF en 2020, il s'élève à 1,7M €.

## IV - ANALYSE FINANCIÈRE - RÉTROSPECTIVE

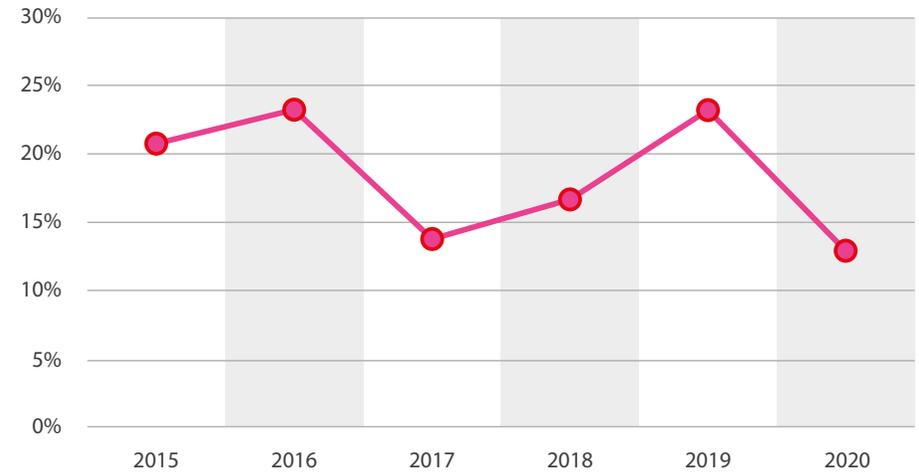
[Recettes et Dépenses](#)[Autofinancement](#)[Investissement](#)

### ■ Autofinancement

**La Capacité d'Auto Financement brute (CAF)** est l'excédent dégagé par la section de fonctionnement qui permet au SICTOM de rembourser la dette et de financer de nouvelles opérations d'investissement.

Le taux de CAF s'est dégradé en 2020, suite à la réalisation de 6,6M € d'emprunt en 2019. Il s'élève à 13% en 2020, ce qui reste un niveau satisfaisant.

### Évolution du taux de CAF



## IV - ANALYSE FINANCIÈRE - RÉTROSPECTIVE

Recettes et Dépenses

Autofinancement

Investissement

### ■ Investissement

Les 19,3 M€ de dépenses d'équipement réalisées entre 2015 et 2020 ont été financées à :

- ◆ 37% pour la CAF nette, les dotations et les subventions d'équipement
- ◆ 63% par les nouveaux emprunts

2015 : construction de la plateforme de compostage de déchets verts 3,8 M€

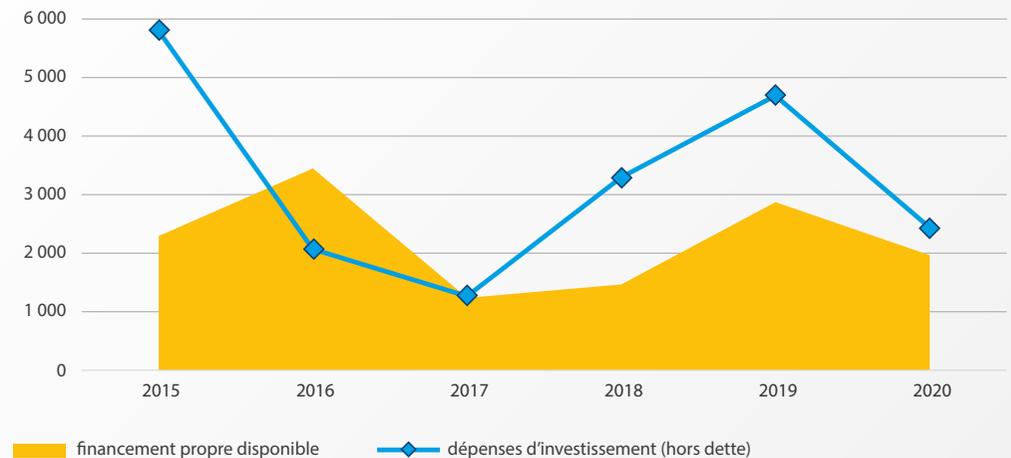
2018 - 2019 : construction de la déchèterie de Chézy et du quai de transfert 5,1 M€

2020 : Réhabilitation des déchèteries de Neuilly et Lurcy-Lévis

Les investissements réalisés entre 2015 et 2020 ont été financés par :

- ◆ 1,3 M€ de subventions
- ◆ 12,2 M€ d'emprunts
- ◆ 2,9 M€ de FCTVA
- ◆ par autofinancement

Financement des investissements - en k€



## V - ÉTAT DE LA DETTE

### ■ Emprunts 2020

En 2020, 4 emprunts sont arrivés à échéance. Un seul emprunt a été réalisé le 30 décembre 2020 pour un montant de **620 000 €** pour financer les travaux de modernisation du réseau de déchèteries.

L'encours de dette au 31 décembre 2020 s'élève à **11 351 354.89 €**.

L'annuité de dette représente 10,50 % des recettes réelles de fonctionnement en 2020 (9,55% en 2019).

Capital restant dû (en k€)	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2018	au 31/12/2019	au 31/12/2020
	6 764	6 554	5 827	12 419	11 351

### ◆ Budget collecte sélective

ANNÉE	LIBELLÉ	ORGANISME DE CRÉDIT	MONTANT	TAUX	DURÉE EN ANNÉES	PÉRIODICITÉ	1 <sup>ÈRE</sup> ÉCHÉANCE	DERNIÈRE ÉCHÉANCE	CAPITAL 2020	INTÉRÊTS 2020	ANNUITÉ 2020
<b>BUDGET COLLECTE SÉLECTIVE</b>											
2015	Véhicules de collecte	La Banque Postale	134 000 €	taux fixe : 1,20 %	8	semestrielle	01/03/16	01/09/23	16 750,00 €	552,75 €	17 302,75 €
2019	Acquisition colonnes PAV	Crédit Agricole Centre France	200 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,20%	10	trimestrielle	02/04/19	02/01/30	20 000,00 €	355,00 €	20 355,00 €
2019	Véhicules de collecte	Crédit Agricole Centre France	217 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,11%	8	trimestrielle	02/04/19	02/01/28	27 125,00 €	205,14 €	27 330,14 €
			<b>551 000,00 €</b>						<b>63 875,00 €</b>	<b>1 112,89 €</b>	<b>64 987,89 €</b>

Part d'emprunt à taux fixe : 66 % / Part d'emprunt à taux variable : 34 % / Capacité de désendettement : 7 ans

# V - ÉTAT DE LA DETTE

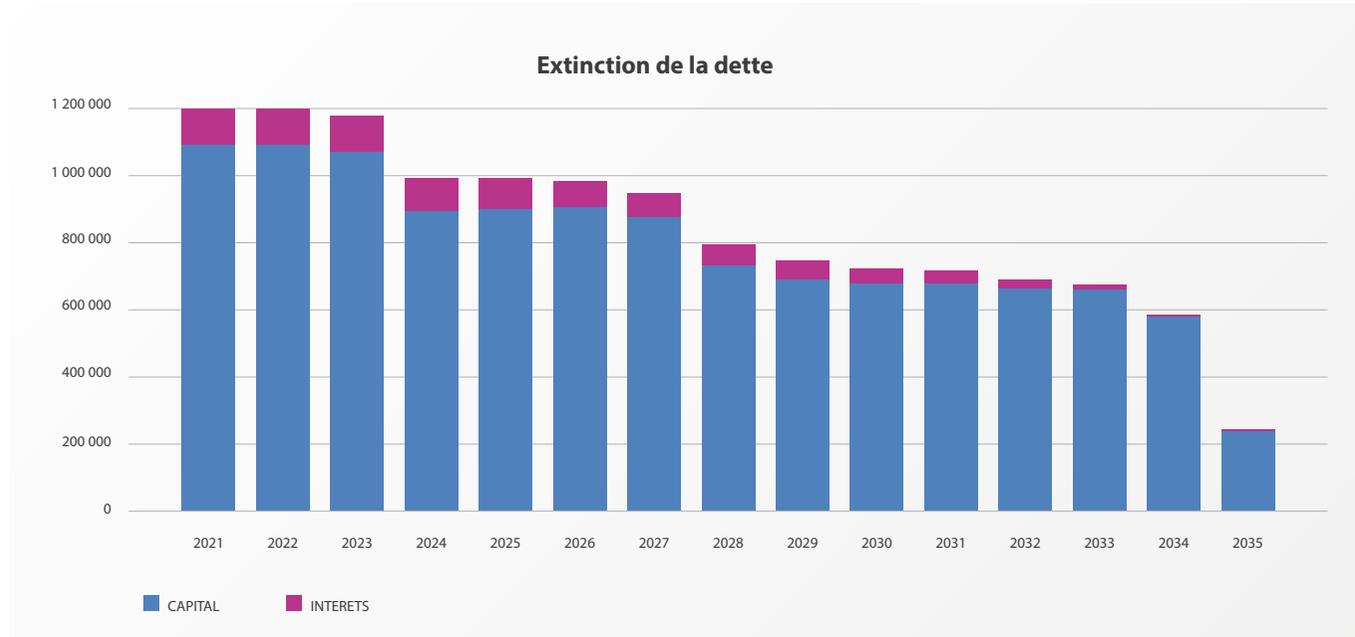
## ■ Caractéristique de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2021

### ◆ Budget principal

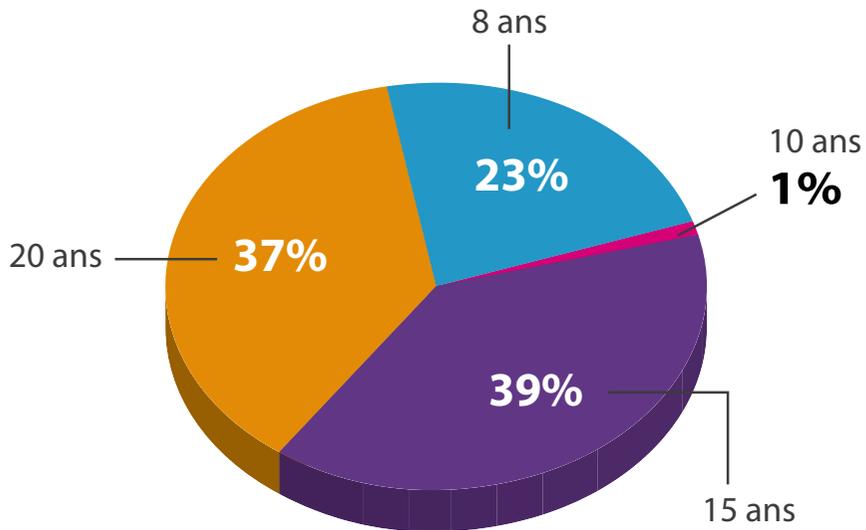
ANNÉE	LIBELLÉ	ORGANISME DE CRÉDIT	MONTANT	TAUX	DURÉE EN ANNÉES	PÉRIODICITÉ	1 <sup>ÈRE</sup> ÉCHÉANCE	DERNIÈRE ÉCHÉANCE	CAPITAL 2021	INTÉRÊTS 2021	ANNUITÉ 2021
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>											
2011	Extension site traitement - phase 1	Caisse d'Épargne d'Auvergne	450 000 €	taux fixe : 4,99 %	20	trimestrielle	15/03/12	15/12/31	22 500,00 €	11 929,22 €	34 429,22 €
2012	Extension site traitement - phase 2	Caisse d'Épargne d'Auvergne	220 000 €	taux fixe : 4,20 %	20	annuelle	25/01/13	25/01/32	10 607,12 €	5 345,99 €	15 953,11 €
2014	Véhicule de collecte 2014	La Banque Postale	300 000 €	taux fixe : 1,32 %	8	trimestrielle	01/04/15	01/01/23	37 500,00 €	928,13 €	38 428,13 €
2014	Extension site traitement - phase 3	Caisse d'Épargne d'Auvergne	4 700 000 €	taux fixe : 2,23 %	20	trimestrielle	15/09/15	15/06/35	213 241,46 €	78 689,86 €	291 931,32 €
2015	Véhicule de collecte 2015	La Banque Postale	558 000 €	taux fixe : 1,20 %	8	semestrielle	01/03/16	01/09/23	69 750,00 €	2 301,75 €	72 051,75 €
2017	Véhicule de collecte 2017	La Banque Postale	490 000 €	taux fixe : 0,50 %	8	trimestrielle	01/04/18	01/01/26	61 250,00 €	1 492,96 €	62 742,96 €
2019	Quai de transfert	La Banque Postale	405 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,51%	15	trimestrielle	01/06/19	01/03/34	27 000,00 €	1 797,36 €	28 797,36 €
2019	Déchèterie de Chézy	La Banque Postale	300 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,66%	15	trimestrielle	01/07/19	01/04/34	20 000,00 €	1 756,52 €	21 756,52 €
2019	Déchèterie de Chézy	La Banque Postale	450 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,51%	15	trimestrielle	01/06/19	01/03/34	30 000,00 €	1 997,08 €	31 997,08 €
2019	Véhicule de collecte 2018	La Banque Postale	375 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,46%	8	trimestrielle	01/06/19	01/03/27	46 875,00 €	1 284,17 €	48 159,17 €
2019	Réseau des déchèteries	La Banque Postale	400 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,66%	15	trimestrielle	01/07/19	01/04/34	26 666,68 €	2 342,03 €	29 008,71 €
2019	Quai de transfert	La Banque Postale	700 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,66%	15	trimestrielle	01/07/19	01/04/34	46 666,68 €	4 098,54 €	50 765,22 €
2019	Véhicules de collecte (2 tracteurs + 7 FMA + 1 BOM + 1 compacteur/tasseur)	Crédit Agricole Centre France	1 270 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,11%	8	trimestrielle	02/04/20	02/01/28	158 750,00 €	1 200,55 €	159 950,55 €
2019	Solde construction déchèterie de Chézy et quai de transfert	Crédit Agricole Centre France	2 720 000 €	taux fixe : 0,72 %	15	trimestrielle	02/04/20	02/01/35	181 333,32 €	18 115,20 €	199 448,52 €
2020	Réseau des déchèteries	Crédit Agricole Centre France	620 000 €	taux variable : EURIBOR 3 mois + 0,15%	15	trimestrielle	30/03/21	31/12/35	41 333,32 €	906,76 €	42 240,08 €
			<b>13 958 000,00 €</b>						<b>993 473,58 €</b>	<b>134 186,12 €</b>	<b>1 127 659,70 €</b>

# V - ÉTAT DE LA DETTE

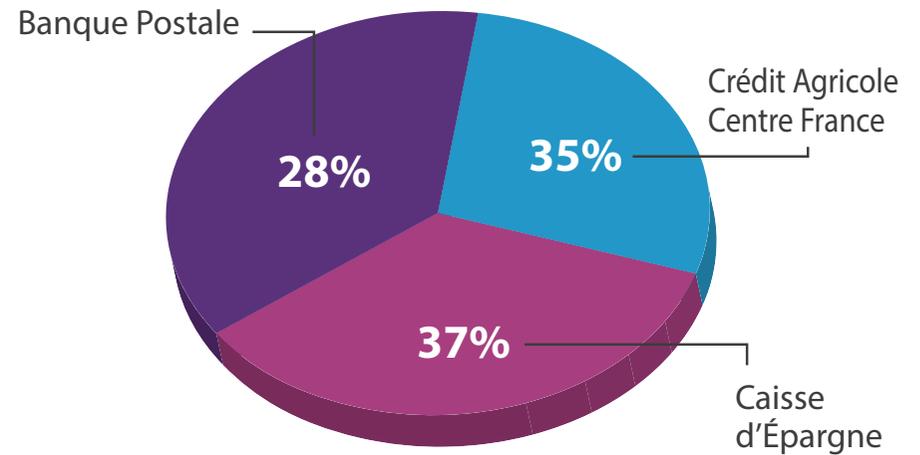
## ■ Courbe d'extinction de la dette



### Durée d'emprunt



### Établissements bancaires



## VI - RESSOURCES DU SYNDICAT

**Résultats issus  
des comptes administratifs**

Ressources de fonctionnement

Ressources d'investissement

Les comptes étant en cours de contrôle avec les services de la Trésorerie, à la date de rédaction du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB), il ne s'agit que d'estimations de résultats

### ◆ Budget principal (en euros TTC)

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Restes à réaliser 2020
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>			
dépenses	10 832 745,85 €	2 723 641,90 €	128 900 €
recettes	18 672 995,06 €	3 235 459,69 €	0 €
résultats	7 840 249,21 €	511 817,79 €	-128 900 €

Considérant le solde des recettes à réaliser de :	<b>128 900,00 €</b>
Considérant que la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement :	<b>- €</b>
il est proposé :	
◆ d'affecter au compte de réserves 1068	<b>- €</b>
◆ de conserver en report à nouveau un excédent de fonctionnement de :	<b>7 840 249,21 €</b>

### ◆ Budget annexe collecte sélective (en euros HT)

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Restes à réaliser 2020
<b>BUDGET COLLECTE SÉLECTIVE</b>			
dépenses	911 714,55 €	461 975,88 €	0 €
recettes	1 346 125,04 €	410 260,36 €	0 €
résultats	434 410,49 €	-51 715,52 €	0 €

Considérant le solde des recettes à réaliser de :	<b>- €</b>
Considérant que la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement :	<b>51 715,52 €</b>
il est proposé :	
◆ d'affecter au compte de réserves 1068	<b>51 715,52 €</b>
◆ de conserver en report à nouveau un excédent de fonctionnement de :	<b>382 694,97 €</b>

### ◆ Budget annexe C.S.D.U. (en euros TTC)

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Restes à réaliser 2020
<b>BUDGET CSDU</b>			
dépenses	254 088,41 €	699 284,34 €	0 €
recettes	667 479,31 €	365 567,74 €	0 €
résultats	413 390,90 €	-333 716,60 €	0 €

Considérant le solde des recettes à réaliser de :	<b>- €</b>
Considérant que la section d'investissement ne présente pas de besoin de financement :	<b>333 716,60 €</b>
il est proposé :	
◆ d'affecter au compte de réserves 1068	<b>333 716,60 €</b>
◆ de conserver en report à nouveau un excédent de fonctionnement de :	<b>79 674,30 €</b>

## VI - RESSOURCES DU SYNDICAT

Résultats issus  
des comptes administratifs

Ressources de fonctionnement

Ressources d'investissement

### LA TEOM

Pour mémoire, le produit de **TEOM** inscrit au budget primitif 2020 était de **9 726 766 €**.

Communautés	TEOM 2020
Moulins Communauté	7 625 848 €
Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire	1 260 941 €
Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais	575 132 €
Communauté de Communes Sud Nivernais	232 768 €
Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne	32 077 €
	<b>9 726 766 €</b>

### LA REDEVANCE SPÉCIALE

Cette recette concerne les déchets collectés dans le flux des déchets ménagers, mais non produits par les ménages et dont le volume est supérieur à 340 litres par passage. Ils sont collectés dans le flux des déchets ménagers ordinaires.

Certains redevables ont été exonérés partiellement pour les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres 2020, afin de prendre en compte les fermetures d'établissement pendant le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> confinement.

Les recettes suivantes ont été générées :

- au budget principal, pour les déchets assimilés aux ordures ménagères de :	<b>612 308,59 €</b>
- au budget annexe Collecte sélective, pour les produits recyclables de :	<b>115 804,08 €</b>

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les prévisions budgétaires 2021 ont intégré une baisse de recette pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

■ Estimation pour 2021	◆ Budget principal :	<b>485 000 €</b>
	◆ Budget Collecte sélective :	<b>90 000 €</b>

## VI - RESSOURCES DU SYNDICAT

Résultats issus  
des comptes administratifs

Ressources de fonctionnement

Ressources d'investissement

### LE SOUTIEN DES ÉCO-ORGANISMES

*Le SICTOM Nord Allier a contractualisé avec plusieurs éco-organismes :*

	- CITEO pour les matériaux issus de la collecte sélective :	827 978,24 €
	- OCAD3E pour les déchets d'équipements électriques et électroniques	58 312,17 €
	- ECOMOBILIER pour les déchets d'éléments d'ameublement	36 343,24 €
	- ECODDS pour les déchets diffus spécifiques	5 275,58 €
	- ECO TLC pour les déchets textiles	8 442,60 €
	- COREPILE pour les piles	842,70 €

En 2020, les éco-organismes ont versé des soutiens au SICTOM Nord Allier pour un total de **937 194,53 €**.

■ Estimation pour 2021 ◆ **703 950 €**

### VENTES DE PRODUITS RECYCLABLES

Les produits recyclables issus du tri ou des déchèteries génèrent quelques recettes pour le SICTOM Nord Allier. Toutefois, compte tenu de la volatilité des cours des matières premières, ce poste de recettes est toujours estimé avec prudence.

En 2020, elles se sont élevées à **149 276 €**.

■ Estimation pour 2021 ◆ **135 000 €**

## VI - RESSOURCES DU SYNDICAT

Résultats issus  
des comptes administratifs

Ressources de fonctionnement

Ressources d'investissement

### LE FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA

Le SICTOM Nord Allier est engagé par convention avec la Préfecture de l'Allier dans le volet FCTVA - plan de relance de l'économie. Par conséquent, la collectivité perçoit le FCTVA avec un décalage d'un an seulement entre la réalisation de la dépense et l'attribution du FCTVA.

Le taux de compensation applicable aux dépenses réalisées en 2020 est de 16,404 %.

- Estimation pour 2021
  - ◆ Budget principal : 266 000 €
  - ◆ Budget CSDU : 65 000 €

### SUBVENTIONS

En 2020, la subvention de la déchèterie de Chézy a été perçue pour un montant de 240 000 €

- Estimation pour 2021 ◆ 0 €



## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### Section d'investissement

#### 1 - État des restes à réaliser (RAR)

##### Dépenses :

● Op 13 – Site de chézy - 204132 : accès RD 779	90 000 €
● Op 13 – Site de Chézy - 2313 : travaux de voirie	11 500 €
● Op 33 – Déchèterie de Dompierre - 2111 : Acq terrain	5 800 €
● Op 1001 – Acquisition de matériel - 2181 : Matériel	2 100 €
● Op 1001 – Acquisition de matériel - 2318 : Réparations bennes	4 000 €
● Op 1014 – Logiciels - 2051 : solde logiciel Finances/RH	2 000 €
● Op 1016 – Déchèterie de Chézy - 2313 : travaux	8 300 €
● Op 1020 – Quai de transfert - 2313 : travaux	2 300 €
● Op 1023 – Plateforme de compostage - 238 : GER	2 900 €

**pour un total de : 128 900 €**

##### Recettes :

Néant

#### 2 - Déchèterie de Chézy

En 2021, le contrôle d'accès de la déchèterie de Chézy sera mis en place (43 400 €).

Il est également nécessaire de poser un bardage sur le local des DDS (déchets diffus spécifiques) afin d'isoler ces produits de l'eau de pluie (5 400 €).

■ **Estimation pour 2021** ♦ 50 800 €

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### 3 - Réseau de déchèteries

Pour rappel, les travaux de mises aux normes des déchèteries du territoire du SICTOM Nord Allier font l'objet d'une autorisation de programme créée lors du budget primitif 2017. Le programme de modernisation du réseau de déchèteries est revu chaque année, compte tenu de contraintes techniques et financières.

En 2021, la déchèterie d'Avermes sera à son tour rénovée. Le contrôle d'accès des déchèteries devrait également être déployé dans les déchèteries déjà réhabilitées.

■ Estimation pour 2021 ◆ 1 307 000 €

---

### 4 - Quai de transfert

Aucun travaux n'est prévu. Une provision pour imprévus est budgétisée pour d'éventuels travaux d'entretien.

■ Estimation pour 2021 ◆ 9 300 €

---

### 5 - ISDI (Installation de Stockage des Déchets Inertes)

Afin d'enfouir la partie non valorisable des gravats issus des déchèteries, le SICTOM Nord Allier va créer une ISDI.

En 2021, une assistance à maîtrise d'ouvrage sera lancée pour rédiger le cahier des charges de la future concession de service.

Il est rappelé qu'une autorisation de programme a été créée au budget primitif 2019.

■ Estimation pour 2021 ◆ 30 000 €

---

### 6 - Plateforme de compostage

Conformément au marché d'exploitation passé avec SUEZ ORGANIQUE, il est prévu le paiement d'un GER (gros entretien réparations), constitué d'une part fixe et d'une part variable en fonction des tonnages entrants.

■ Estimation pour 2021 ◆ 33 000 €

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### 7 - Etude d'optimisation des collectes

L'étude d'optimisation des collectes sera réalisée en 2021 afin de réaliser un diagnostic complet de l'existant et de déterminer les marges d'optimisation pour une meilleure maîtrise des coûts.

■ Estimation pour 2021 ♦ 151 000 €

---

### 8 - Construction des vestiaires de collecte

En 2020, le projet de construction d'un bâtiment regroupant les vestiaires du personnel de collecte ainsi que le service Collecte a été confié au maître d'œuvre Spirale 03 – Architecte M. Pichon. L'avant-projet définitif devrait être approuvé prochainement. Le démarrage des travaux est prévu courant mai 2021, la livraison du bâtiment devrait intervenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

Les travaux et les aménagements intérieurs sont estimés à un montant total de 1 328 160 €.

Pour rappel, ce projet fait l'objet d'une autorisation de programme.

■ Estimation pour 2021 ♦ 1 017 100 €

---

### 9 - Travaux sur le site de Chézy

Le conseil départemental a démarré fin 2020 les travaux d'aménagement de l'accès du site du SICTOM. Ce projet est cofinancé par la Région, le Département et le SICTOM Nord Allier dont la participation maximale a été fixée à 125 000 €.

Par ailleurs, suite à l'expertise de la voirie principale d'accès du site, il est nécessaire de refaire l'enrobé de la chaussée, pour un montant estimé à 110 000 €.

Compte tenu de l'évolution du site ces deux dernières années, il convient de revoir le plan de circulation, la signalétique de l'ensemble du site ainsi que le marquage routier. Un circuit piétonnier de visite est également à l'étude.

En 2020, un poste de lavage haute pression à la piste de lavage des camions a été remplacé. Le second poste, étant tombé en panne en fin d'année 2020, doit être remplacé (12 000 €).

■ Estimation pour 2021 ♦ 254 000 €

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### 10 - Bâtiment Garage / Atelier

Afin de regrouper les agents du Service Entretien et Maintenance Magasin sur un même site, des travaux sont programmés :

- réalisation d'un bureau supplémentaire sur la mezzanine,
- réalisation d'un bureau d'accueil pour les usagers et le magasinier, afin d'améliorer les conditions de travail, en termes d'isolation phonique et thermique,
- déplacement de l'escalier afin de le sécuriser,

■ Estimation pour 2021 ◆ 41 000 €

---

### 11 - Acquisition foncière pour la déchèterie de Dompierre-sur-Besbre

En vue de réaliser les travaux de réaménagement de la déchèterie de Dompierre, une parcelle de terrain sera acquise auprès de la Communauté de communes de Entr'Allier Besbre et Loire. En 2020, le bornage du terrain a été réalisé.

■ Estimation pour 2021 ◆ 5 800 €

---

### 12 - Acquisition de véhicules

#### - Acquisition de véhicules de collecte

Il est proposé d'inscrire au budget, l'acquisition de deux véhicules de collecte :

- une BOM de 19 tonnes,
- un véhicule pour collecter les ordures ménagères en PAV

■ Estimation pour 2021 ◆ 587 900 €

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### 13 - Acquisition de divers matériels

#### Équipements techniques

- divers matériels d'entretien et d'atelier, (visseuse, meuleuse, établi + outillage),
- souffleur transpalettes manuels pour les déchèteries,
- réparation des crochets d'arrimage de bennes de déchèteries,
- renouvellement partiel des bennes de déchèterie à gravats,
- bennes plâtre,
- bacs à ordures ménagères et déchets verts,
- colonnes de récupération des huiles de moteur en déchèterie,
- colonnes semi-enterrées pour les ordures ménagères,
- chariot plateforme et un palan pour le garage.

■ Estimation pour 2021 ♦ 137 100 €

---

#### Mobiliers, matériels informatiques et logiciels :

- mobilier pour le gardien de la déchèterie d'Avermes et pour le nouveau bureau technique,
- matériel informatique :  
renouvellement partiel du parc informatique, remplacement d'un serveur, un terminal embarqué pour équiper un nouveau véhicule du SIG,
- logiciels

■ Estimation pour 2021 ♦ 44 300 €

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### Section de fonctionnement

#### 1 - Dépenses de personnel

##### ■ Dépenses de personnel (au titre de l'année 2020) :

L'année 2020 aura été significativement marquée par la crise sanitaire liée à la COVID 19, qui aura conduit la collectivité à porter une attention toute particulière sur la gestion de la masse salariale.

En 2020, il aura fallu répondre aux exigences sanitaires et réorganiser certains postes de travail, adopter un fonctionnement à distance pendant le confinement, gérer les absences liées au risque sanitaire, et enfin récompenser l'implication des agents ayant permis le maintien du service public pendant le confinement par le versement d'une prime exceptionnelle COVID.

##### ■ Évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel :

Le pilotage de la masse salariale est ainsi devenu un enjeu majeur pour la collectivité et un levier important pour garantir une gestion saine et rigoureuse des deniers publics, permettant ainsi de concilier le maintien d'un service public de qualité et une parfaite maîtrise des dépenses.

##### ● Décisions nationales en matière de gestion des ressources humaines présentant une incidence financière pour la collectivité

En matière de ressources humaines, la préparation du budget primitif 2021 du SICTOM Nord Allier devra tenir compte des éléments suivants :

- Reclassement indiciaire de certains agents de catégorie A et de catégorie C à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 dans le cadre du PPCR
- Revalorisation de l'ICCSG
- Versement d'une prime de précarité aux agents contractuels pour les contrats courts conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021
- Augmentation de la valeur du SMIC au 1<sup>er</sup> janvier 2021 passant de 10,15 € de l'heure à 10,25 €
- Maintien du gel du point d'indice
- Rétablissement de la cotisation CNFPT à son taux habituel, soit 0.90%.

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### • Éléments de contexte local en matière de ressources humaines :

Le SICTOM Nord Allier s'est engagé depuis plusieurs années dans un processus d'optimisation de ses ressources humaines. En 2020, nous avons recensé 7 départs (dont 1 décès) et 7 arrivées.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des effectifs sur les 3 dernières années.

Évolution des effectifs	Janvier 2019	Janvier 2020	Janvier 2021
Fonctionnaires (titulaires / stagiaires)	98	96	99
Agents contractuels	5	7	9
Contrats emplois d'avenir	2	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>105</b>	<b>108</b>

La collectivité a fait le choix de renforcer les effectifs du service collecte puisqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2021, 3 agents contractuels possédant les permis Poids lourds ont été recrutés sur des postes de ripeur / chauffeur remplaçant.

Sont également prévus courant 2021, les recrutements suivants :

- Un 4<sup>ème</sup> gardien de déchèterie ayant le permis Poids Lourds pour la déchèterie de Chézy,
- Un 2<sup>ème</sup> gardien à la déchèterie d'Avermes en haute saison,
- Un agent chargé de l'entretien des espaces verts, en remplacement d'un agent admis à faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- Un mécanicien Poids Lourds, en remplacement d'un agent placé en disponibilité d'office pour convenances personnelles,
- Un agent de maintenance affecté au service Entretien Maintenance, en remplacement d'un agent placé en congé longue maladie,
- 4 agents, actuellement contractuels, seront stagiaires en cours d'année.

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

- **Autres points impactant les dépenses de personnel pour 2021 :**

Pour 2021, le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) est estimé à 1,5 %.

La cotisation Hygiène et sécurité, suspendue par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Allier en 2020, est rétablie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au taux de 0,10%.

Enfin, il est à noter que pour 2021, l'application de la prime de précarité, correspondant à 10% du salaire brut versé sur la totalité de la période de contrat, aura un impact direct sur le coût de la mise à disposition de personnels intérimaires puisqu'elle devrait concerner la quasi-totalité des contrats conclus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

- **La formation professionnelle des agents :**

Dans un contexte marqué par la contrainte budgétaire et sanitaire, le SICTOM Nord Allier maintient son engagement en faveur de la formation professionnelle de ses agents, en cherchant à développer son offre de formations de manière à l'adapter à la réalité des pratiques et des besoins spécifiquement identifiés au sein de la structure.

Au-delà de la cotisation versée au CNFPT, le SICTOM Nord Allier inscrit à son budget une enveloppe de formations hors CNFPT.

- **Le temps de travail :**

Les services du SICTOM Nord Allier fonctionnent sur la base réglementaire des 1 607 heures annualisées :

- Temps de travail annuel : 1 607 heures
- Hebdomadaire : 38h00
- Journalier : 7h36

Les cycles de travail ont été adaptés aux besoins des services notamment concernant la collecte.

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### 2 - Études

L'étude d'optimisation des collectes entrainera vraisemblablement des changements de fréquence et/ou mode de collecte. Or, les coefficients de service étant intégrés aux statuts du SICTOM Nord Allier, ils sont actuellement figés. Une révision statutaire devra donc être menée.

Ce changement permettra à la collectivité d'être plus réactive dans les futures évolutions du service de collecte.

Par ailleurs, le mode de calcul des contributions des collectivités devrait être revu (date de 1999) et mis en adéquation avec les coûts réels du service. Une assistance financière sera nécessaire pour élaborer des scénarii.

■ Estimation pour 2021 ♦ 20 000 €

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### Section d'investissement

#### 1 - État des restes à réaliser (RAR)

Dépenses :

- Néant

Recettes :

- Néant

#### 2 - Acquisition de divers matériels

Dépenses :

En 2021, afin de répondre à des demandes de communes ou de bailleurs sociaux, dans le cadre de réaménagement de bourg ou de futures constructions, le SICTOM va réaliser des points d'apport volontaire avec des colonnes semi-enterrées.

Dans l'attente des conclusions de l'étude d'optimisation des collectes, l'acquisition de colonnes aériennes sera limitée à 15 000 €. Une inscription de 20 000 € est également prévue pour le remplacement des colonnes incendiées, non prise en charge par l'assurance.

■ Estimation pour 2021 ♦ 106 000 € HT

## VII - DÉPENSES DU SYNDICAT

Prévisions  
du budget principal

Prévisions  
du budget Collecte Sélective

Prévisions  
du budget CSDU

### Section d'investissement

#### 1 - État des restes à réaliser (RAR)

Dépenses :

- Néant

Recettes :

- Néant

#### 2 - Acquisition de divers matériels

Dépenses :

Afin d'entretenir les réseaux de biogaz et de captage des lixiviats, il est nécessaire de prévoir le remplacement de pompes.

■ Estimation pour 2021 ♦ 6 200 €

#### 3 - Travaux

En 2020, les travaux de couverture finale des casiers C-D ont été réalisés ainsi que la création de puits de captage, la pose d'un réseau de biogaz et la construction d'un poste de refoulement des lixiviats.

En 2021, le déplacement de la torchère (agée de plus de 30 ans) est programmé, ainsi que de gros travaux d'entretien de site (déboisement).

■ Estimation pour 2021 ♦ 121 770 €

## VIII - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

### . Autorisation de programme n°9 - Travaux réseau de déchèteries

Numéro de l'AP		Réseau de déchèteries	TOTAL AP	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
n°9	DEPENSES	- maîtrise d'oeuvre	116 704 €	-	20 076,30 €	-	265,20 €	64 050 €	15 700 €	12 700 €	5 100 €	3 300 €
		- travaux	2 814 140 €	-	178 619,63 €	1 188,00 €	547 332,35 €	1 249 000 €	347 000 €	241 000 €	157 000 €	93 000 €
		- SPS / CT	564 €	-	-	563,52 €	-	-	-	-	-	-
		- divers	20 270 €	1 032 €	14 190,74 €	563,52 €	2 484,00 €	2 000	-	-	-	-
		<b>TOTAL</b>	<b>2 951 677 €</b>	<b>1 032 €</b>	<b>212 886,67 €</b>	<b>2 315,04 €</b>	<b>550 081,55 €</b>	<b>1 315 050 €</b>	<b>362 700 €</b>	<b>253 700 €</b>	<b>162 100 €</b>	<b>96 300 €</b>
	RECETTES	Autofinancement Emprunt	2 951 677 €	1 032 €	212 886,67 €	2 315,04 €	550 081,55 €	1 315 050 €	362 700 €	253 700 €	162 100 €	96 300 €
		<b>TOTAL</b>	<b>2 951 677 €</b>	<b>1 032 €</b>	<b>212 886,67 €</b>	<b>2 315,04 €</b>	<b>550 081,55 €</b>	<b>1 315 050 €</b>	<b>362 700 €</b>	<b>253 700 €</b>	<b>162 100 €</b>	<b>96 300 €</b>

### . Autorisation de programme n°10 - ISDI

Numéro de l'AP		Couverture définitive de la zone 3	TOTAL AP	2019	2020	2021
n°10	DEPENSES	- maîtrise d'oeuvre	50 200 €			30 000 €
		- SPS / CT	-			
		- travaux	-			
		- chargeur	-			
		- divers (annonces, ICPE...)	3 003 €	3 003,38 €		
	<b>TOTAL</b>	<b>53 203 €</b>	<b>3 003,38 €</b>	<b>-</b>	<b>30 200 €</b>	
	RECETTES	Autofinancement Emprunt	53 203 €	3 003,38 €	-	30 200 €
<b>TOTAL</b>		<b>53 203 €</b>	<b>3 003,38 €</b>	<b>-</b>	<b>30 200 €</b>	

## VIII - AUTORISATIONS DE PROGRAMME

### . Autorisation de programme n°11 - Vestiaires de collecte

Numéro de l'AP		AP 11 - Vestiaires	TOTAL AP	2020	2021	2022
n°11	DEPENSES	- maîtrise d'oeuvre	77 796 €	22 796,30 €	50 000 €	5 000 €
		- SPS / CT	7 100 €	-	7 100 €	-
		- travaux	1 172 400 €	-	950 000 €	222 400 €
		- aménagement intérieur (vestiaires, mobiliers...)	60 000 €	-	-	60 000 €
		- divers (annonces, études sols...)	10 864	864,00 €	10 000 €	-
		<b>TOTAL</b>	<b>1 328 160 €</b>	<b>23 660,30 €</b>	<b>1 017 100 €</b>	<b>287 400 €</b>
	RECETTES	Autofinancement Emprunt	1 328 160 €	23 660,30 €	1 017 100 €	287 400 €
	<b>TOTAL</b>	<b>1 328 160 €</b>	<b>23 660,30 €</b>	<b>1 017 100 €</b>	<b>287 400 €</b>	



